



AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité a été convoquée pour être tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville au 453, rue Saint-Denis à Saint-Alexandre, **le mardi 9 septembre 2025 à 19h00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Contrat d'éclairage au parc canin
3. Demande de changement - Réhabilitation du rang Kempt
4. Levée de la séance

Donné à Saint-Alexandre, ce 5^e jour du mois de septembre 2025.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier



Certificat de publication

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Je, soussigné, Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Alexandre certifie par les présentes sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 12h00, le 5 septembre 2025 et sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 5 septembre 2025.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier